



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25/06/2021

### HOMMAGE DE ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN À PHILIPPE COUDERC

La ministre de la Culture, Roselyne Bachelot-Narquin, a appris avec tristesse la disparition de Philippe Couderc.

Au cours d'une vie entièrement dédiée à sa passion pour la musique, et en particulier pour le rock indépendant, Philippe Couderc a livré de nombreux combats. Producteur phonographique avec son label "Vicious Circle" et mélomane généreux à travers le fanzine "Abus Dangereux" qu'il avait créé en 1987, il s'est d'abord imposé comme un acteur incontournable de la vie musicale bordelaise.

Convaincu de la nécessité pour les labels indépendants de se structurer pour faire face aux secousses liées à la crise du disque et aux mutations de l'industrie, Philippe Couderc a fondé au niveau régional la Fédération des éditeurs et producteurs phonographiques indépendants (FEPPIA), aujourd'hui intégrée au Réseau des indépendants de la musique (RIM) en Nouvelle Aquitaine, puis au niveau national la Fédération Nationale des Labels Indépendants (FELIN), qui accompagne les producteurs, distributeurs, réseaux régionaux et autres acteurs indépendants de la filière. À travers la création du programme de mentorat "MEWEM", la fédération offre par ailleurs un soutien unique aux femmes qui entreprennent dans l'industrie musicale.

Membre actif du Syndicat des Musiques Actuelles, au sein duquel il a contribué à réunir de nombreux producteurs phonographiques indépendants, Philippe Couderc s'est également illustré comme administrateur du Club action des labels et disquaires indépendants français (CALIF), partenaire du ministère de la Culture ayant œuvré au soutien des disquaires jusqu'à son intégration dans le Centre national de la musique en novembre 2020.

Il s'était fortement impliqué dès 2010 dans les réflexions ayant conduit à la création de cet établissement public, en portant la voix des labels indépendants français, maillons essentiels de la filière musicale et garants de la diversité culturelle. À ce titre, il a été désigné membre du Conseil professionnel du CNM et a participé activement à ses travaux.

Celles et ceux qui l'ont connu saluent unanimement son engagement sans faille au service des musiques actuelles et des acteurs indépendants qui les portent, qui lui a valu d'être nommé en 2015 chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres.

La Ministre adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

### Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)